



## @ personne experte : Erreur manifeste sur 2 sites.

Par **VALERIE**, le **09/02/2012** à **14:02**

Bonjour,

En souhaitant que les liens ci-dessous soient encore valides :

A la recherche d'une location d'appartement, je suis arrivée sur une annonce :

[http://www.seloger.com/annonces/locations/appartement/nancy-](http://www.seloger.com/annonces/locations/appartement/nancy-54/65225099.htm?ci=540395&idqfix=1&idtt=1&idtypebien=1,2&px_loyerbtw=NAN%2f230&surfacebtw=)

[54/65225099.htm?ci=540395&idqfix=1&idtt=1&idtypebien=1,2&px\\_loyerbtw=NAN%2f230&surfacebtw=](http://www.seloger.com/annonces/locations/appartement/nancy-54/65225099.htm?ci=540395&idqfix=1&idtt=1&idtypebien=1,2&px_loyerbtw=NAN%2f230&surfacebtw=)

Au téléphone, l'agent immobilier me dit que c'est une erreur du site seloger.com

Je me rend alors sur le site de l'agent immobilier et retrouve cette même "erreur" :

<http://www.safti.fr/annonce-7700-appartement-NANCY.html>

Ma question est : Existe-t-il une obligation de louer ce bien au tarif affiché (et par 2 fois) ?

Car d'après mes petites recherches, et ma déduction : une "erreur manifeste" ne doit pas être visible sur 2 sites différents.

Cela pourrait être de la publicité mensongère.

En vous remerciant pour votre retour, je vous souhaite une bonne journée.

Cordialement.

VALERIE